



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

PRÉ INSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE 2020-2021

à effectuer jusqu'au 30 avril 2020 par mail accompagnée des justificatifs

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARENT 1

Civilité : M / MME Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : / / Ville de Naissance :

Pays de Naissance : Nationalité :

Adresse :

Email :

Téléphone personnel : / / / Mobile Personnel : / / /

Téléphone Professionnel : / / / Mobile Professionnel : / / /

Profession :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARENT 2

Civilité : M / MME Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : / / Ville de Naissance :

Pays de Naissance : Nationalité :

Adresse :

Email :

Téléphone personnel : / / / Mobile Personnel : / / /

Téléphone Professionnel : / / / Mobile Professionnel : / / /

Profession :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe :

Nationalité :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Téléphone portable: / / /

Rang dans la fratrie :



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTE DE L'ENFANT

Médecin traitant :

Téléphone : / / / /

Adresse :

Vaccinations

Type de Vaccin	Date de dernier rappel
BCG - monostest/...../.....
Choléra/...../.....
Diphtérie Tétanos Coqueluche Polyomélie/...../.....
Haemophilus/...../.....
Hépatite B/...../.....
Méningite/...../.....
Rougeole Oreillons Rubéole/...../.....
Varicelle/...../.....

Maladie(s) contractée(s)

Angines	Asthme	Scarlatine
Oreillons	Otites	Yoyos
Rougeole	Rubéole	Varicelle

Autres informations

Allergies alimentaires	
Allergies médicamenteuses	

Mon enfant suit un régime alimentaire spécial :	
sans porc	
sans viande	
autre, préciser :	

Pré-inscription obligatoire pour l'entrée à l'école maternelle pour les enfants nés en 2017
auprès du service scolaire **par mail : animation@ville-saint-maurice.fr**

Pièces à envoyer obligatoirement :

Carnet de santé + Justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité, etc.)
+ photocopie du Livret de famille ou extrait de naissance.

Quel document fournir en cas d'hébergement ?

Pour la famille accueillante : carte d'identité - titre de séjour - passeport, titre de propriété - contrat de location / dernière fiche d'imposition / attestation de paiement de la CAF.

Pour la famille hébergées : Carte d'identité - titre de séjour - passeport / attestation de paiement de la CAF / contrat de travail - attestation Assedic / fiche d'imposition ou de non imposition / attestation d'hébergement validée par l'État Civil.